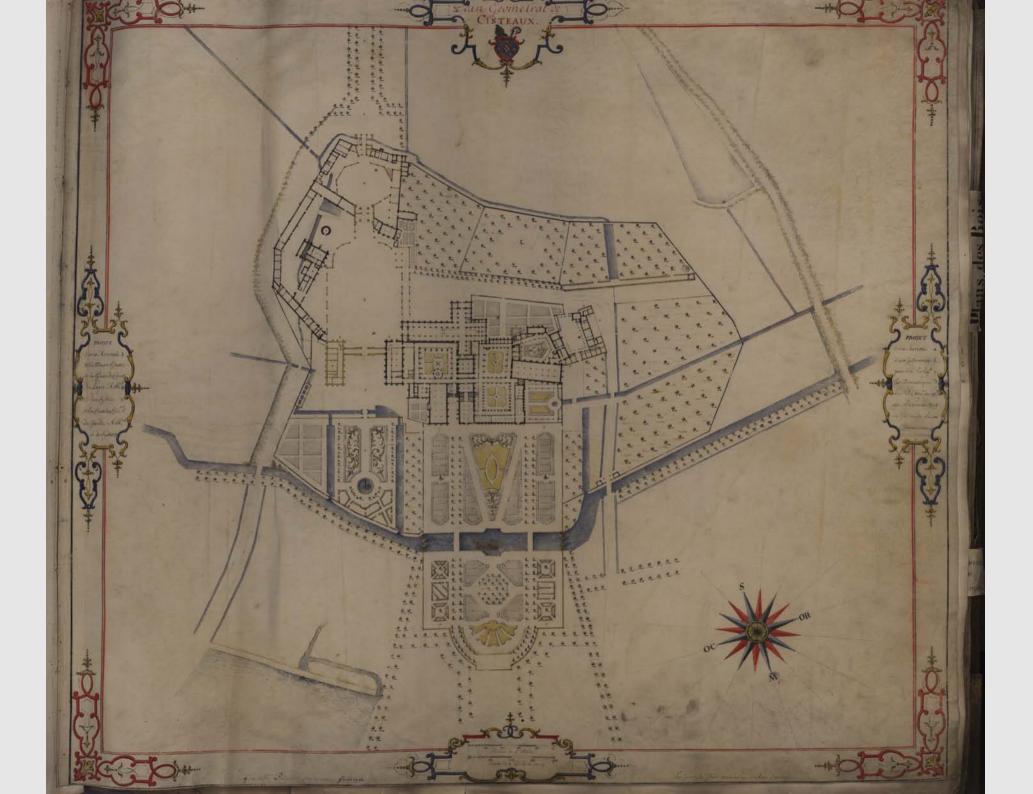
Guide des sources de l'Histoire des parcs et jardins

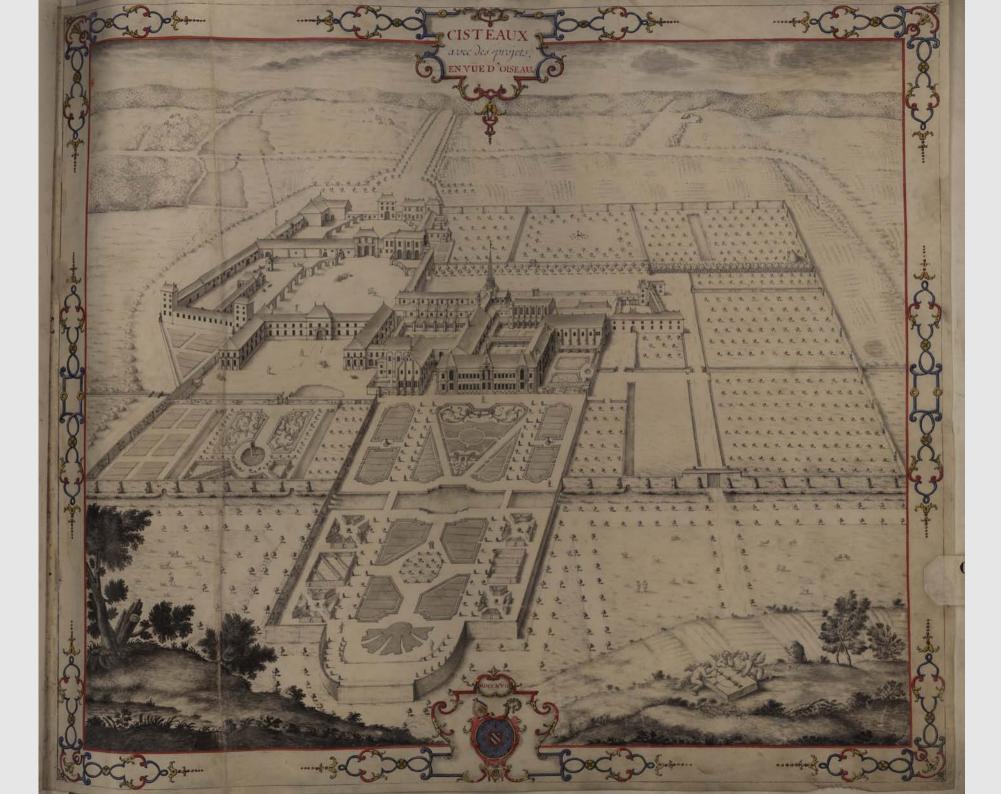
Partie IV : les archives des propriétaires de jardins

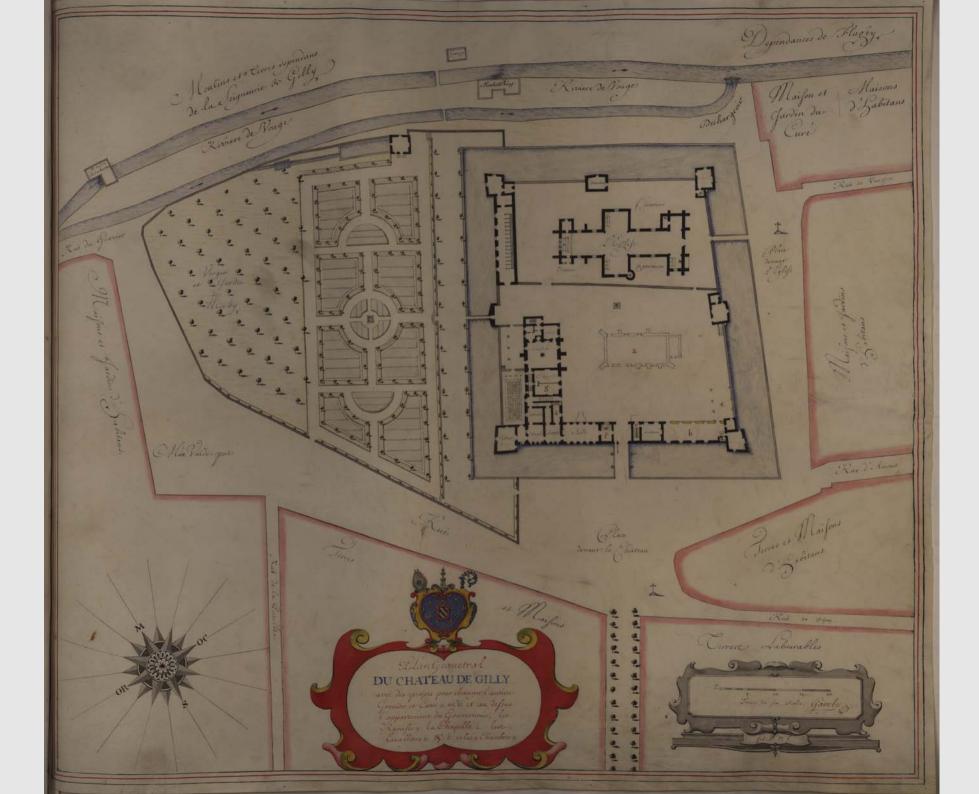
Service interministériel des archives de France / Comité des Parcs et jardins de France

Les évêchés et les abbayes ont eu, et ont encore dans leurs domaines fonciers de nombreux jardins dont on trouve la trace dans les archives, que ce soit dans les fonds du chapitre Saint-Sauveur d'Aix (archives départementales des Bouches-du-Rhône), du monastère de Saint-Jacut (archives départementales des Côtes-d'Armor), de l'abbaye de Royaumont ou encore de l'abbaye du Val à Mériel (archives départementales du Val-d'Oise). Toutefois la plupart de ces jardins ne sont pas des jardins d'agrément mais bien des jardins vivriers, c'est-à-dire des potagers-vergers qui faisaient vivre leur propriétaire ou locataire. Leur existence dans les archives se manifeste lors de la vente, du legs d'une maison avec jardin, du paiement d'un cens, de baux emphytéotiques, de reconnaissance en faveur de l'abbaye ou de l'évêché sur des maisons avec jardin, de pièces de dossier de procédure, mais sans description précise. Parfois, des plans généraux décrivent ces jardins, tel celui des biens du prieuré Saint-Cadreuc à Ploubalay (archives départementales des Côtes-d'Armor) qui figure les courtils en dépendant. Un atlas de l'ordre hospitalier de Saint-Jean, datant du XVIIIe siècle, figure sur soixante-cinq plans les biens et jardins des religieux (archives départementales de l'Hérault). On peut également consulter les « atlas de rente noble » aux archives départementales du Rhône (série G et H). Ces archives témoignent de l'importance vivrière du jardin et, permettent d'un point de vue topographique, de connaître l'existence ancienne de jardins dans les villes. On retrouve ce type de document parmi les pièces les plus anciennes des chartriers seigneuriaux, comme celui du château d'Ennery (archives départementales du Val-d'Oise) ou celui de la famille de Vogüé pour le domaine de Nuits-Saint-Georges (archives départementales de la Côte-d'Or), ainsi que dans les fonds des hôpitaux, souvent tenus par des communautés religieuses, tel l'hôtel Dieu de Beauvais (archives départementales de l'Oise) ou l'hôpital général de Limoges (archives départementales de la Haute-Vienne).

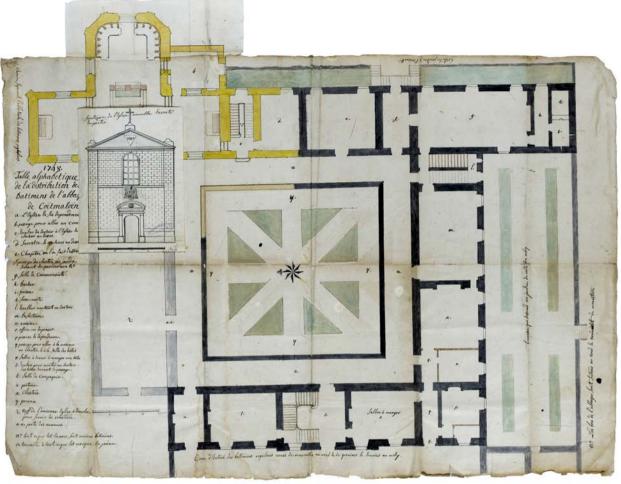
Images suivantes: Archives départementales de la Côte-d'Or, 11 H 138/2540, 2541, 2579 ©CG21/F.PETOT/2014 Atlas de Cîteaux: Plan géométral de Cîteaux, Cîteaux en vue d'oiseau, plan géométral du château de Gilly (1718-1730)





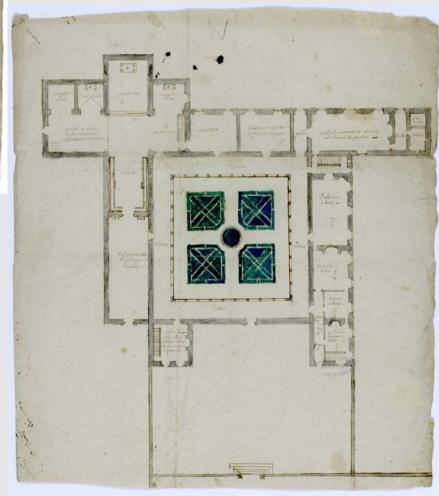


Outre ces petites parcelles vivrières, les archives nous renseignent sur les parcs et jardins du clergé régulier (abbayes et monastères) et du clergé séculier, dans les évêchés et archevêchés (archevêché d'Aix, archives départementales des Bouches-du-Rhône), les séminaires (à Viviers, archives départementales de l'Ardèche, à Toul, archives départementales de Meurthe-et-Moselle) et les églises paroissiales (paroisse d'Accons, archives départementales de l'Ardèche). Ce sont par exemple des jardins claustraux, comme à l'abbaye de Coatmaloen (archives départementales des Côtes-d'Armor), ou à l'abbaye de Bouxières-aux-Dames (archives départementales de Meurthe-et-Moselle). Ils sont le centre de la vie monastique, dont l'aménagement est prescrit dans les règles des ordres. Ils sont généralement ornés d'une fontaine au centre, vers laquelle mènent quatre allées entre lesquelles se trouvent des carrés d'herbe ou de fleurs. Le cloître servait de promenade pour les religieux pendant les temps de prières et de méditation. Le jardinage, qui assure une part de la subsistance de la communauté, était l'un des travaux monastiques et on trouve des descriptions de ces vergers et jardins potagers, comme au monastère Notre-Dame-du-Refuge de Besançon (archives départementales du Doubs) ou à l'abbaye de Beaupré à Moncel-lès-Lunéville (archives départementales de Meurthe-et-Moselle). Pour ce qui est du clergé séculier, on trouve parfois dans les palais épiscopaux de grands jardins que les évêques ou archevêques ont fait aménager. C'est le cas à Limoges et à Séez, où l'architecte Joseph Brousseau a dessiné des jardins en 1774 et en 1786 (archives départementales de la Haute-Vienne et de l'Orne).

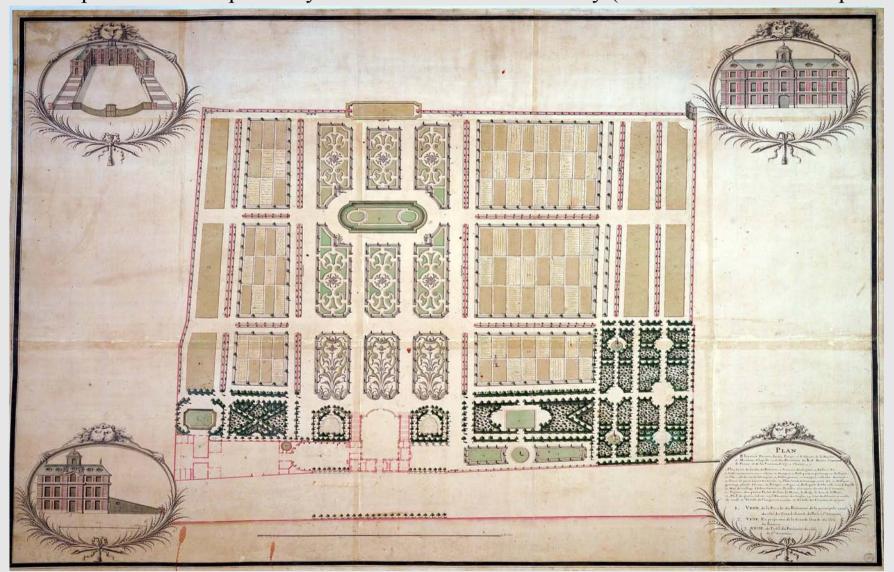


Archives départementales des Côtes-d'Armor, H 289 Distribution des bâtiments de l'abbaye de Coatmolen (1748)

Ensemble des bâtiments de l'abbaye et de la cour intérieure (s.d.)

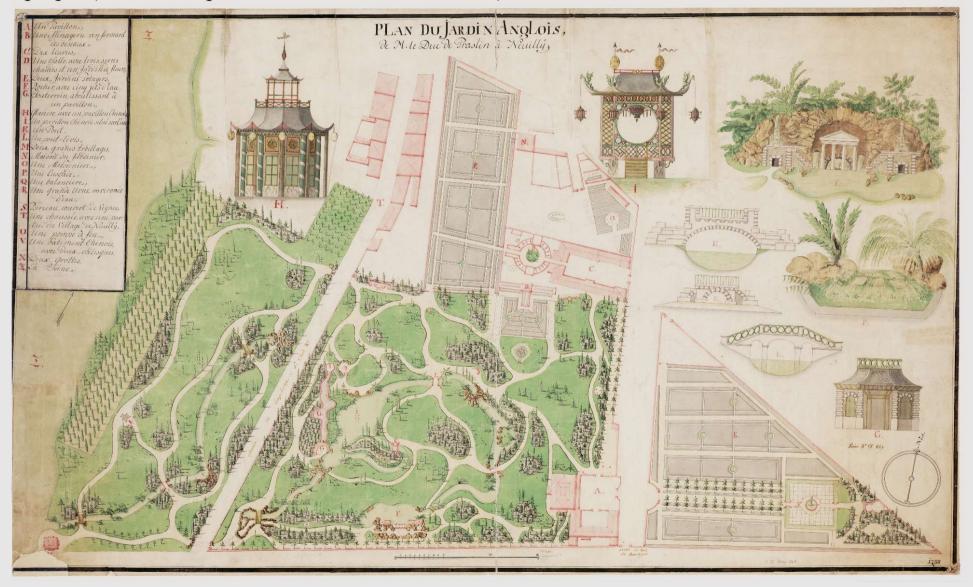


Le XVIIe siècle est marqué par l'apparition du jardin classique à la française. Les progrès de l'hydraulique et de l'optique permettent des compositions géométriques et élaborées. La grande noblesse et les riches financiers font aménager dans leurs domaines des jardins de plus en plus fastueux, comme à Liancourt (archives départementales de l'Oise), à Richelieu (archives départementales de l'Indre-et-Loire), ou à Chantilly (archives départementales de l'Oise, archives du château de Chantilly). Mais les plus beaux exemples restent les parcs royaux de Versailles ou de Marly (voir introduction de la partie I).



Archives départementales des Yvelines, E 641. Plan, élévations, parterre, jardin, potager et bosquets de la maison de M. Chapelle, conseiller secrétaire du Roi, [...] sise à Chatou (XVII^e s.)

Aux jardins réguliers succèdent, au XVIIIe siècle, les jardins pittoresques, aux lignes sinueuses au détour desquelles se trouvent de nombreuses fabriques. Le fonds des aménagements du château de Ménars par le Marquis de Marigny nous montre de nombreux dessins signés de Soufflot, où l'on voit des fabriques, kiosques, temples, pavillons, typiques des jardins de cette époque (archives départementales du Loir-et-Cher).



Archives nationales, N/III/Seine/867. Jardin anglais du duc de Praslin [vers 1790]

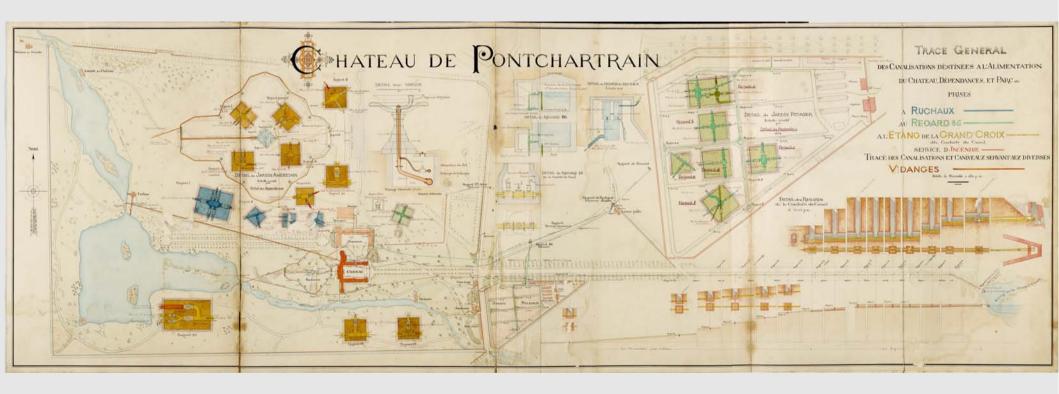
Archives départementales des Yvelines, 1 Q 320. Désert de Retz (Chambourcy). Plan aquarellé d'après un plan de la fin du XVIII^e s. (1811)

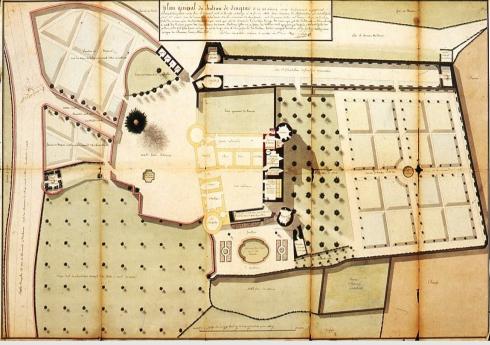


Au cours du XIXe siècle, beaucoup de parcs de châteaux ont été restaurés voire recréés. C'est en partie dû au retour sur leurs terres de nombreux membres de la noblesse à la fin de la Restauration. D'une manière générale, parmi les parcs de château restaurés au XIXe siècle, on compte : La Motte-Tilly (archives départementales de l'Aube), La Brosse (archives départementales du Cher), Arcelot et Nuits (archives départementales de la Côte-d'Or), Campagne (archives départementales de la Dordogne), Valençay, La Visitation et Bouges (archives départementales de l'Indre), La Donneterie (archives départementales de l'Indre-et-Loire), Le Plessis Kaër et Kerlévenan (archives départementales du Morbihan), Troussures (archives départementales de l'Oise), le domaine de Monceaux (archives départementales de l'Orne), Fuissé (archives départementales de la Saône-et-Loire, Pontchartrain (archives départementales des Yvelines), Neuville-sur-Oise (archives départementales du Val-d'Oise), Azay-le-Ferron (archives municipales de Tours). Dans les fonds de ces propriétés, on retrouve, entre autres, de nombreux plans, des cahiers de compte avec le traitement des jardiniers, le coût des travaux d'aménagement et d'entretien, de la correspondance avec les entrepreneurs, des croquis parfois annotés de la main du commanditaire. Cela nous renseigne autant sur l'art des jardins, que sur les techniques utilisées pour leur aménagement et leur entretien.

Certaines de ces demeures, édifices religieux, hôpitaux et hospices ayant disparu (château de Richelieu – Indre-et-Loire, château de Liancourt – Oise...), ces archives sont un précieux témoignage pour l'histoire locale.

Archives départementales des Yvelines, 1 Fi 241. "Tracé général des canalisations destinés à l'alimentation du château, dépendances et parc", plan aquarellé tiré de l'atlas du domaine et du château de Pontchartrain appartenant à M. et Mme Auguste Dreyfus, par J. Leblond, architecte-géomètre (1889-1890)

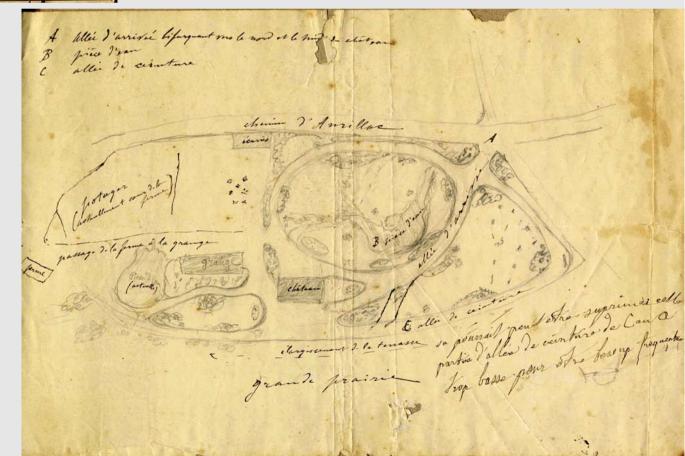




Archives départementales du Cantal, 9 PH 73 Plan du parc du château de Drugeac (s.d., c. 1813)

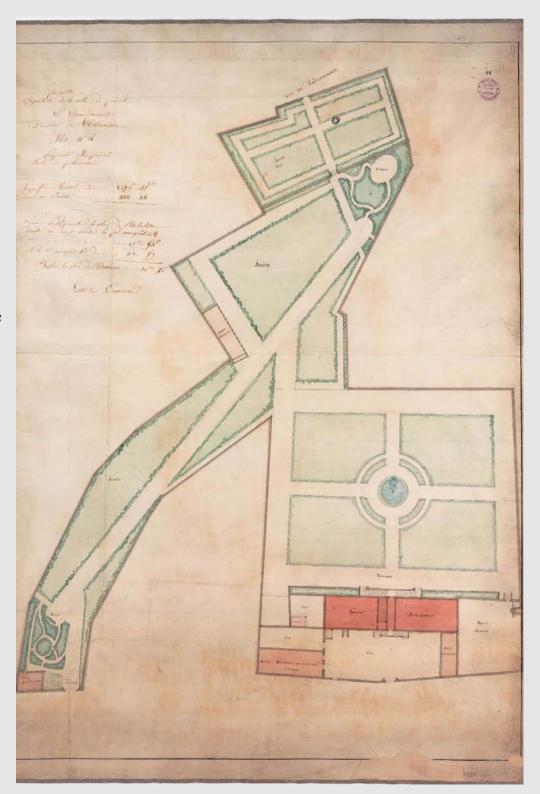
6 Num 13-9

Projet de parc à l'anglaise pour le château de Montlogis (Polminhac) par Émile Lemaigre (s. d., c. 1900)

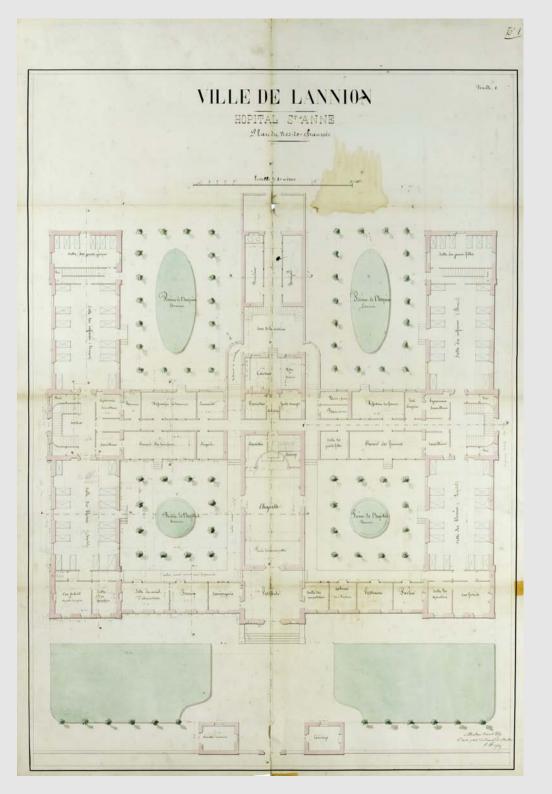


Autre type de jardins, les jardins des établissements de santé (hôpitaux, hospices, hôtels-Dieu, sanatoriums, établissements thermaux...). Parmi eux, les jardins les plus anciens sont les jardins botaniques. On y cultive principalement des plantes médicinales (d'où les expressions « jardin de plantes médicinales » ou « des simples » pour les désigner) pour l'enseignement des médecins et des apothicaires. Le plus ancien a été fondé par Pierre Richer de Belleval à Montpellier, en 1593 et est aujourd'hui rattaché à l'université de Montpellier (archives de la faculté de médecine de Montpellier). Le second est celui de la faculté de médecine de Strasbourg, fondé en 1619 (archives municipales de Strasbourg). Les archives de ces jardins botaniques nous montrent des collections de plantes, des plans ou des papiers de botanistes, mais aussi des documents de gestion et de la correspondance émanant des différents directeurs. Les jardins botaniques étaient à la charge soit des hôpitaux comme à Toulon (archives départementales du Var) ou à Angers (archives départementales de l'Indre-et-Loire), soit des universités, pour les besoins des facultés de médecine. À la Révolution, l'une des sections de travail du Comité d'Instruction publique est dédiée aux musées et bibliothèques, et aux jardins botaniques. Le jardin des plantes de Paris devient alors le Muséum d'histoire naturelle. Condorcet, membre de ce Comité, soutient l'idée d'attacher à chaque école centrale un jardin botanique (Archives nationales). C'est pourquoi on retrouve des délibérations des administrations des nouveaux départements à l'époque révolutionnaire qui concernent le recensement des jardins existants, la création de nouveaux jardins, etc. Les universités conservent donc leur rôle d'enseignement de la botanique.

Archives nationales, N/III/Seine/1358 Plan des bâtiments et jardins de l'école de pharmacie (1811)



Au cours du XIXe siècle, les hôpitaux et l'ensemble des établissements de santé connaissent un important essor. De nombreux bâtiments hospitaliers sont rebâtis, et on trouve leurs plans dans les archives déposées des hôpitaux (H-dépôt. Voir aussi les fonds des architectes départementaux, archives départementales de la Seine-Maritime). On y décrit les jardins, par exemple ceux de l'hôpital Sainte-Anne de Lannion (archives départementales des Côtes-d'Armor), où l'on distingue d'un côté le jardin des hommes et de l'autre, celui des femmes. Certains hôpitaux avaient leur jardin potager pour l'usage des patients (jardin potager de l'hospice de Matha, archives départementales de la Charente-Maritime). Par ailleurs, des jardins sont aménagés dans les établissements thermaux, comme c'est le cas aux thermes d'Aix-les-Bains, la promenade faisant généralement partie de la cure (archives départementales de la Savoie, archives municipales d'Aix-les-Bains).



Archives départementales des Côtes-d'Armor, H-dépôt 3 270 Ville de Lannion, Hôpital Ste Anne. Plan du rez-de-chaussée (s.d., c. 1855-1866)

Les entreprises font aussi partie des grands propriétaires de jardins. En effet, outre les jardins qui entourent leur siège et qui sont parfois réputés, comme celui des Grands Bureaux des mines de Lens, conçu par Achille Duchêne (archives municipales de Lens), elles ont contribué, pour certaines, à la promotion des jardins ouvriers et des cités-jardins. Ce sont notamment les sociétés de chemin de fer (Chemins de fer du Nord) et d'exploitation des mines (Charbonnages de France, Mines d'Alès) (voir notamment les fonds des ANMT). Les jardins ouvriers étaient vus comme un moyen d'occuper sainement le temps libre des ouvriers. Le ministère du Travail et de l'Hygiène décompte en France 183 000 jardins ouvriers en 1928, dont 40% créés par des compagnies de chemin de fer. Par ailleurs, ces dernières sont aussi à l'origine de la construction de nombreuses cités-jardins, en parallèle de celles construites par les OPHBM (voir introduction de la partie II). Des plaquettes et des albums, des documents photographiques présentant les jardins ouvriers et les cités-jardins, des ouvriers bêchant la terre, des maisons aux jardins bien tenus, commandés par ces compagnies montrent l'intérêt qu'elles avaient à en assurer la promotion. On retrouve également dans leurs fonds des cartes de jardinage, des documents iconographiques, des plans de parcelles de jardins potagers ou encore les listes de personnes à qui elles étaient attribuées.

Flore de Javel.

Image suivante : Archives nationales du Monde du travail, 2005 072-1. Extrait d'une brochure sur les cités-jardins des Chemins de fer du Nord (1919-1935)

